

## BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Note aux rédactions

Note aux rédactions

Paris, le 18 février 2014 N° 1102

## Benoît HAMON répondra demain aux questions des internautes sur la loi Consommation lors d'un chat organisé par le site aufeminin.com

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, répondra demain à 13h aux questions des internautes sur la loi Consommation lors d'un chat organisé par le site aufeminin.com.

Votée définitivement la semaine dernière par l'Assemblée nationale et le Sénat, la loi Consommation va améliorer la vie quotidienne des Français et libérer du pouvoir d'achat. Désormais, les consommateurs pourront par exemple résilier leurs contrats d'assurance automobile et habitation à tout moment après une première année pleine. La loi va également sécuriser la vente de lunettes en ligne pour en faire baisser les prix, ou encore renforcer la protection des consommateurs pour leurs achats sur Internet.

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

